

Comment devenir convoyeur de véhicules ?

Description

Devenir convoyeur de véhicules est à la portée de toutes les personnes âgées de plus de 21 ans et ne comptant aucun retrait sur leur permis de conduire. Sa principale mission consiste à conduire des véhicules (citadines, poids lourds, etc.) d'un endroit à un autre. Neufs ou d'occasion, ils viennent souvent d'être vendus par les concessionnaires et doivent être livrés chez les acheteurs.

Le prestataire est chargé de les récupérer chez le client, de les conduire à bonne destination et de les livrer au destinataire dans un état impeccable. Le statut d'[auto-entrepreneur](#) convient parfaitement à cette activité.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Qui peut devenir convoyeur de véhicules ?

Toute personne étant à l'aise au volant d'une voiture peut devenir convoyeur de véhicules. Quoi qu'il en soit, pour mener à bien ses missions, il doit développer quand même un certain nombre de qualités telles que :

- La ponctualité ;
- Le professionnalisme.

Étant amené à conduire des voitures fraîchement achetées, il doit faire preuve d'une grande minutie en accomplissant sa mission. Les clients préfèrent les convoyeurs qui ont une expérience du véhicule en question. Un ancien [chauffeur de VTC](#), par exemple, peut accéder au métier en collaborant avec un concessionnaire.

Avoir plusieurs années d'expérience professionnelle constitue un gros avantage pour devenir convoyeur de véhicules. Les clients préféreront se tourner vers un **prestataire sur lequel ils pourront compter, quel que soit le type de véhicule à transporter.**

Il est tout aussi important de savoir que devenir convoyeur de véhicules, c'est aussi être en contact direct avec le client. Il doit donc **avoir un tempérament commercial et savoir faire preuve de courtoisie dans n'importe quelle situation.** Lorsqu'il travaille pour des professionnels, tels que des concessionnaires ou des garagistes, il

les représente auprès des clients-destinataires. Il a donc tout intérêt à avoir un bon sens du relationnel pour garder ses clients.

Formations à suivre

Aucune formation spécifique n'est à suivre pour devenir convoyeur de véhicules. La principale condition d'accès au métier, c'est la possession d'un permis de conduire valide. Une expérience probante dans l'univers du transport comme la conduite de taxi, de bus ou VTC est déjà une plus-value pour ceux qui veulent exercer l'activité.

Prérequis d'un convoyeur de véhicules

Aucun diplôme n'est requis non plus pour devenir convoyeur de véhicules. Cependant, **un certain nombre de critères doivent être respectés**. Par exemple, il faut :

- Être âgé de plus de 21 ans ;
- Être titulaire d'un permis de plus de trois ans ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Avoir un permis non malussé.

En quoi consiste le métier de convoyeur de véhicules ?

Etre convoyeur de véhicule est le fait de **conduire un véhicule qui vient d'être acheté ou vendu d'un point A vers un point B**. Il ne s'agit pas seulement de voitures, le convoyeur peut aussi être amené à transporter des :

- Motos ;
- Bateaux ;
- Utilitaires.

Bon à savoir : il travaille généralement pour le compte d'entreprises, mais peut également compter des particuliers parmi sa clientèle.

Les missions

Être à l'aise au volant de n'importe quel véhicule est une qualité nécessaire pour devenir convoyeur de véhicules. Travaillant avec des concessionnaires automobiles, des entreprises de location de véhicules ou des garagistes, il sera **amené à conduire des poids lourds comme des petites citadines.**

Les particuliers font aussi appel à ce professionnel lorsqu'ils achètent des véhicules dans une région éloignée de leurs domiciles et ne veulent pas faire personnellement le déplacement. Son travail consiste notamment à :

- Récupérer le véhicule à transporter chez le client après un état des lieux ;
- Conduire jusqu'au point de livraison ;
- Livrer au destinataire et faire de nouveau un état des lieux.

À noter : certains clients demandent des services complémentaires, comme faire une démonstration du véhicule une fois arrivé chez le destinataire, moyennant un supplément.

Particularités du métier

Le convoyage de véhicule a une clientèle grandissante. Aujourd'hui, les clients y voient le moyen le plus fiable et le plus rapide de transporter des véhicules à ce jour. De la même manière que pour le [livreur de colis](#), **les livraisons se font entre quelques heures à 72 heures, en fonction de la distance à parcourir.** Beaucoup d'opportunités de travail existent donc sur le marché, notamment si le prestataire bénéficie d'une grande expérience dans le transport.

Il convient de savoir aussi que le convoyeur de véhicules peut proposer des [prestations de service](#) sur mesure. Il n'est pas rare qu'il doive parcourir de longues distances et ce, **sans délimitation de sa zone d'activité.** Parfois, le client lui demande de montrer au destinataire le fonctionnement du véhicule.

Le salaire

Le convoyeur de véhicules peut fixer lui-même ses tarifs. **La distance à parcourir, le type de véhicule à convoyeur, les frais générés et les services supplémentaires** sont les éléments qu'il prend généralement en compte pour déterminer les prix d'une prestation.

Évaluer le salaire exact du professionnel est compliqué puisque pour devenir convoyeur de véhicules, il faut s'attendre à être **payé à la mission.** S'il est tenté

d'appliquer des tarifs élevés, la concurrence peut être rude.

S'aligner aux prix du marché est la meilleure chose à faire pour élargir davantage sa clientèle. En moyenne, les prix oscillent autour de 10 euros de l'heure. **Sa rémunération annuelle est comprise entre 1500 euros et 2000 euros** en fonction de son réseau de clients.

Quel statut juridique choisir pour devenir convoyeur de véhicules ?

L'exercice de l'activité de convoyeur de véhicules peut s'effectuer sous plusieurs statuts, dont le choix varie selon l'objectif :

- En entreprise individuelle : le convoyeur de véhicules peut conserver le statut d'Entrepreneur individuel (EI) classique ou opter pour le régime de la micro-entreprise ;
- En société : il est possible d'exercer l'activité en commun avec d'autres associés en créant une SAS ou une SARL, mais également seul en constituant une SASU ou une EURL.

L'entreprise individuelle

Devenir convoyeur de véhicules avec un statut d'entrepreneur individuel ou d'auto-entrepreneur est possible pour toute personne :

- De nationalité française, ressortissant européen ou étranger autorisé à exercer une activité indépendante ;
- Légalement majeure ;
- Justifiant d'une adresse postale en France ;
- N'étant pas en interdiction d'exercer ou de gérer.

Pour devenir convoyeur de voiture en étant micro-entrepreneur et conserver ce statut, **le chiffre d'affaires généré ne doit pas dépasser les 77 700 euros HT par an**. Si ce plafond est dépassé pendant 2 années consécutives, la micro-entreprise basculera automatiquement vers le statut de [l'entreprise individuelle](#).

Pour devenir [travailleur indépendant](#), l'immatriculation au Registre National des Entreprises (RNE) et au Registre du commerce et de sociétés (RCS) est obligatoire. La déclaration de début d'activité se fait exclusivement en ligne, sur le guichet des formalités des entreprises (ou guichet unique) géré par l'INPI.

Dans les 10 jours ouvrés après le dépôt du dossier, le demandeur reçoit de l'Insee un numéro de SIRET et un extrait K. Il figure désormais au [RCS](#) et peut émettre des factures en bonne et due forme. Il devra s'acquitter alors de charges sociales calculées sur la base de son chiffre d'affaires. **Si la micro-entreprise ne génère aucun CA**, il ne paiera aucune cotisation.

Bon à savoir : devenir convoyeur de véhicules sous le statut d'auto-entrepreneur permet de bénéficier de la franchise en base de TVA. En d'autres termes, il ne facture pas la [taxe sur la valeur ajoutée](#) à ses clients. Mais pour cela, son chiffre d'affaires ne doit pas dépasser les 36 800 euros par an.

La société

La création d'une société permet d'exercer l'activité de convoyeur de véhicules en commun avec d'autres associés. Il existe plusieurs types de société commerciale :

- [Société par actions simplifiée \(SAS\)](#) : cette forme juridique se caractérise par la grande liberté contractuelle dont bénéficient les associés pour organiser le fonctionnement de la société.
- [Société à responsabilité limitée \(SARL\)](#) : ce type de société est particulièrement adapté lorsque l'activité est exercée dans un cercle restreint de personnes. Le régime fiscal de la [SARL de famille](#) s'applique également lorsque les associés sont unis par un lien de parenté ou d'alliance.

Bon à savoir : il est possible de créer une [SARL unipersonnelle](#) ou une SAS à actionnaire unique et de démarrer l'activité seul en société. Il convient alors de créer une [EURL](#) ou une [SASU](#).

Quelle que soit la forme juridique choisie, la création d'une société suit une procédure très stricte :

1. Réalisation d'apports au [capital social](#) ;
2. Rédaction des statuts ;
3. Publication d'un avis de création dans un [journal d'annonces légales](#) ;
4. [Immatriculation de l'entreprise](#) au RNE et au Registre du commerce et des

sociétés ([RCS](#)).

Quels sont les avantages et inconvénients de ce métier ?

Devenir convoyeur de véhicules offre de nombreux avantages comme la **possibilité de travailler à son rythme**. D'ailleurs, c'est pour cette raison que ce métier attire de nombreux retraités ainsi que des personnes en quête de reconversion professionnelle. À temps plein ou occasionnellement, l'activité permet d'arrondir les fins de mois. Quoiqu'il en soit, les revenus restent aléatoires.

Avantages

Parmi les **avantages du métier**, on compte la possibilité de :

- Fixer soi-même ses tarifs ;
- Se lancer même sans diplôme ;
- Gérer le temps de travail, l'activité pouvant être exercée à temps plein ou en supplément de revenus ;
- Travailler avec un statut d'auto-entrepreneur.

Dans la liste, on retrouve encore **les deux avantages suivants** :

- Pas de diplôme ni de formation requis ;
- Pas d'investissement matériel nécessaire.

Inconvénients

Devenir convoyeur de véhicules a aussi ses **petits inconvénients** :

- Travail peu stable avec des rémunérations à la mission ;
- Activité basée sur le réseau (difficile pour les novices de se créer une clientèle) ;
- Difficultés à trouver un moyen de locomotion pour rentrer.

À noter : pour ce dernier point, si le problème ne se pose pas en cas de livraison en ville avec les transports en commun, ce n'est pas le cas lors d'une mission à la campagne.

Comment sont gérés les frais du convoyeur de

Véhicules en auto-entrepreneur ?

Même si aucun investissement matériel n'est à réaliser, des frais supplémentaires, tels que les **dépenses liées à l'hébergement, l'essence, la restauration ou les péages**, doivent être prévus lorsque l'on souhaite exercer le métier de convoyeur de véhicules. Le professionnel a le choix entre deux options, à savoir la :

- Facturation directe ;
- Facturation à rebours.

En optant pour la **facturation directe**, le prestataire inclut une liste des dépenses supplémentaires dans son devis. Elles seront réglées en même temps que la prestation. Les frais seront alors comptés dans le chiffre d'affaires, augmentant le risque de dépasser le plafond d'une micro-entreprise. Autre point important, les **charges sociales** augmenteront au même titre que le CA.

En choisissant par ailleurs la **facturation à rebours**, le prestataire avance les frais supplémentaires qui seront ensuite remboursés par le client après présentation des factures. Comme ils ne figureront pas sur la **facture de prestation**, ils n'entreront pas dans le chiffre d'affaires de la micro-entreprise. Les dépenses supplémentaires n'auront donc aucune incidence sur le calcul des cotisations sociales, ce qui implique moins de risque d'atteindre le seuil maximal de CA pour l'auto-entreprise.

Bon à savoir : si le prestataire choisit la facturation à rebours, il doit rédiger avec le client un « mandat de débours ». Ce document relate tous les achats qu'il peut faire au nom du client, ainsi que le budget alloué à chacun d'entre eux. Il lui permet de se protéger en cas de litige.

Comment bien démarrer son activité ?

La démarche pour devenir convoyeur de véhicules **s'effectue en plusieurs étapes**. La première consiste à régulariser sa micro-entreprise en choisissant un **statut juridique**. Les clients seront plus en confiance devant une entreprise légalement constituée figurant dans le RCS. C'est à partir de là que le professionnel peut se créer un réseau et cumuler les missions.

Déclarer son entreprise

La déclaration d'activité pour devenir convoyeur de véhicules doit être faite sur le guichet unique **dans les 15 jours suivant le début d'activité**. Le dossier est

composé :

- D'une pièce d'identité ;
- D'un justificatif de domicile ;
- Du formulaire de déclaration à compléter en ligne.

C'est le guichet unique qui se chargera d'envoyer le dossier aux organismes concernés. Si le dossier est complet, le demandeur devrait recevoir son [numéro Siret](#), **à mentionner obligatoirement sur tous les documents de la micro-entreprise.**

Bon à savoir : sous le statut de micro-entreprise, devenir convoyeur de véhicules, c'est aussi devoir souscrire une assurance [responsabilité civile professionnelle](#). Le prestataire sera tenu responsable en cas de dommage causé au véhicule du client. Cette garantie obligatoire pour les professions réglementées couvrira tous les dommages matériels ou corporels causés par le professionnel dans le cadre de son activité.

Avoir ses premiers clients

Ce sont généralement **les garagistes, les concessionnaires ou les gestionnaires de parc automobile** qui font appel à un convoyeur de véhicules. Pour accéder au métier et susciter la confiance de ces clients exigeants, la présentation de l'extrait [K-bis](#) est fortement conseillée. Cette carte d'identité de l'entreprise les met en confiance.

Les **plateformes de mise en relation** sont un excellent moyen de trouver des missions ponctuelles et bien se lancer. Certaines proposent des formations et même un [remboursement de frais](#). Devenir convoyeur de véhicules, c'est aussi devoir faire de la prospection directe auprès des concessionnaires ou des garagistes.

Développer son réseau

Outre la prospection, **faire de ses clients ses meilleurs ambassadeurs** constitue le moyen idéal de devenir convoyeur de véhicules et de se forger une clientèle fidèle. Ils n'hésiteront pas à retourner chez un prestataire qui les a satisfaits. Le recommander auprès de leur entourage sera tout simplement naturel.

Un convoyeur de véhicules que l'on recommande ne peut être qu'un vrai professionnel. Cela rassurera davantage cette nouvelle clientèle qui n'hésitera pas, à leur tour, à le recommander à d'autres personnes. Tout **un réseau se créera alors autour du prestataire**. C'est pour cette raison que dans le cadre de l'exercice de son activité, il a tout intérêt à faire preuve de :

- Ponctualité ;
- Rigueur ;
- Minutie.

Être présent sur Internet

En cette ère où l'on ne jure que par le numérique, être présent sur Internet est également un **impératif pour bien démarrer l'activité**. Le bouche-à-oreille se fait aujourd'hui sur les réseaux sociaux et les forums. Pour devenir convoyeur de véhicules et se faire connaître, se forger une certaine notoriété sur le web est plus que vital.

FAQ

Quelles qualités doit avoir un convoyeur de véhicules ?

Le convoyeur de véhicules doit faire preuve de professionnalisme pour parvenir à livrer le véhicule dans un état impeccable. Il faut qu'il soit capable également de s'adapter à n'importe quelle situation, et savoir gérer les imprévus qu'il peut rencontrer en chemin. Certains clients exigent une bonne présentation puisque le prestataire les représentera auprès de leurs clients.

Comment un convoyeur de véhicules peut-il trouver des clients ?

Prospecter auprès des concessionnaires automobiles ou des garagistes constitue une bonne manière pour un convoyeur de véhicules de trouver des clients. S'inscrire sur des plateformes de mise en relation professionnels-clients lui permettra également d'en dénicher. Il peut aussi se rapprocher davantage des potentiels clients en

promouvant son entreprise sur les réseaux sociaux.

Quel est le tarif d'un convoyeur de véhicules ?

Le prestataire est libre de fixer ses tarifs comme il le souhaite, mais il facture généralement ses clients à 10 euros de l'heure. À ce tarif peuvent s'ajouter encore des frais qui sont à la charge du client. Le convoyeur de véhicule perçoit également un bonus dans le cas où le client lui demanderait des services supplémentaires.